

l'ancienne église Notre-Dame et s'étend devant l'édifice mérovingien sous la collégiale (fig. 14).

En cet endroit les débris furent recouvert par la petite chapelle abritant la tombe de sainte Gertrude et lui sont donc antérieurs ; ils viennent cependant buter contre un mur coupé par l'édifice mérovingien et seul vestige visible d'une construction pré-abbatiale ; ce mur, large de 64 cm, et conservé sur une longueur de 5,60 m, est fait de moellons en grès marneux noyés dans l'argile ; son orientation le différencie nettement des fondations appartenant à l'église Sainte-Gertrude.



FIG. 2. Centre de Nivelles avant la démolition de l'église Notre-Dame (Photo Sanspoux, Nivelles).

Sous la nef même nous avons recoupé plusieurs fosses antérieures au bâtiment primitif <sup>(5)</sup> ; leur remblai, renfermant des fragments de tuiles, de clous, du charbon de bois et quelques petits ossements, prouve l'existence d'un habitat dans ces parages. Les rares tessons de poteries ne permettent pas de préciser la date de ces traces qui sont cependant antérieures à l'église funéraire mérovingienne.

Sous l'abside de l'avant-corps occidental de l'époque carolingienne se trouve également un reste de fondation orienté nord-ouest-sud-est

(5) Une première se trouve à hauteur de l'autel carolingien, une seconde, dont le remblai est identique, dans l'axe de la collégiale, mais à l'extérieur du bâtiment primitif.

composé de moellons noyés dans l'argile <sup>(6)</sup>. Un fragment de mur quelque peu désorienté constaté dans le bras nord du contre-transept de la collégiale de 1046, pourrait appartenir à des constructions autres que l'église, de même que certains vestiges rencontrés dans le cloître roman <sup>(7)</sup>.

Quant aux restes près de l'église Saint-Paul, il est difficile de leur attribuer une date ; ils sont antérieurs à l'oratoire du x<sup>e</sup> siècle ; ils consistent en un mur massif 11 orienté plus ou moins nord-ouest-sud-est, large de 101 cm, placé dans l'argile jusqu'à une profondeur de — 274 <sup>(8)</sup> ; l'assise inférieure est faite de gros blocs en grès marneux reliés à l'argile et recouverts d'une maçonnerie extrêmement solide reliée au mortier blanchâtre construite à la façon romaine de couches alternées de mortier et

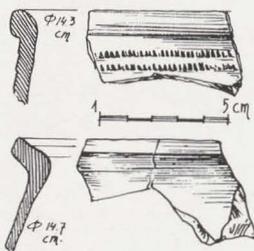


FIG. 3. Deux fragments de poterie provenant de l'église Saint-Paul.

de moellons. La coupe perpendiculaire à ce mur indique une nette différence entre les couches à l'est et celles à l'ouest : à l'est une couche compacte de terre 19 <sup>(9)</sup>, débris de mortier et déchets de pierres s'amoncelle contre le mur, passe sous la façade de l'église romane 16 (au niveau de — 263 <sup>(10)</sup>) et contre le mur 21 de l'église mérovingienne ; dans ce remblai fut découvert un fragment de céramique décoré à la roulette <sup>(11)</sup>. A l'ouest une superposition — sur une épaisseur de 66 cm — de plusieurs couches d'occupation et d'incendie prouve que nous sommes ici à l'intérieur d'un

(6) D'autres vestiges furent découverts au siècle passé dans ces parages et interprétés comme étant les substructions du « palais de Pépin » : R. CARLIER, *Notice sur la cathédrale de Sainte-Gertrude*, Ann. Soc. Arch. Nivelles II, 1882, pp. 366-392. Il s'agit cependant des restes de l'avant-corps carolingien : R. LEMAIRE, *Les avant-corps de Sainte-Gertrude à Nivelles*, (Recueil Trav. Rech. Archéol. III) 1942, p. 30.

(7) Nous ne disposons malheureusement d'aucun renseignement précis quant à l'aspect ou la technique de construction de ces vestiges.

(8) Les cotes figurant sur les plans correspondent à un niveau 0, constitué par le seuil menant au cloître roman.

(9) Les numéros des murs sont ceux figurant sur les plans de détail.

(10) Ce qui est, à quelques centimètres près, le niveau de l'oratoire mérovingien.

(11) Fragment de bord en terre orange-rougeâtre bien cuite ; la face est ornée d'un décor fait à la roulette ; le col, assez cylindrique, a un diamètre de 14,3 cm ; il est difficile de dater cette pièce (fig. 3, a).

bâtiment ; toutes ces couches sont posées contre le mur II pré-existant ; au niveau de — 185 se trouve une nette couche d'incendie composée d'argile rougie, de tuiles du type romain (12) et de charbon de bois ; elle couvre des couches d'occupation contenant des débris divers : écailles de moules et quatre tessons de poteries appartenant à deux récipients : tessons en terre grise non décorés et fragments de bord en terre rougeâtre couverts d'un engobe noir foncé ; ces fragments pourraient être situés dans le haut Moyen Age (13) (fig. 3, b).

Nous parlerons plus loin des vestiges peut-être pré-abbatiaux situés sous l'église Notre-Dame.

Quoique extrêmement fragmentaires ces restes prouvent que l'abbaye du VII<sup>e</sup> siècle s'est installée dans ou près d'un complexe existant, complexe que les sources historiques identifient avec la villa mérovingienne de Pépin « le Vieux » ou « de Landen » (14).

D'emblée l'abbaye fut construite sur un plan fort vaste englobant dans son enceinte plusieurs de ces petites *basilicae* caractéristiques des fondations abbatiales les plus anciennes : Nivelles eut ainsi dès l'origine des oratoires consacrés à Notre-Dame, à saint Paul et à saint Pierre, ce dernier devenant plus tard l'église Sainte-Gertrude.

Les recherches sous cette dernière feront l'objet d'un rapport ultérieur ; nous nous occuperons ici uniquement des deux premières : Notre-Dame et Saint-Paul.

#### EGLISE NOTRE-DAME OU SAINTE-MARIE (plan I).

Cette église est citée dès le début de l'existence de l'abbaye et peut-être était-ce l'ancienne chapelle de la villa (15) ; elle reste, au moins jusqu'au X<sup>e</sup> siècle, l'église principale de l'abbaye et semble avoir joué un rôle important dans la vie de la jeune congrégation : c'est ici que ce célébraient les offices (16) ; parfois l'abbaye est citée d'après ce vocable (17) ; c'est dans ce sanctuaire que sainte Gertrude est décédée (18). L'église Notre-Dame fut

(12) Le type romain étant celui de la tuile plate (*tegula*) à rebord dressé ; cependant des tuiles pareilles furent encore utilisées jusqu'à l'époque carolingienne, le pavement de l'église carolingienne sous la collégiale de Nivelles ayant été consolidé de fragments de tuiles neuves de ce type.

(13) Il a été découvert dans l'enceinte de l'abbaye, des restes de l'époque romaine, notamment une inscription et un bas-relief ; mais ce sont des pièces de réemploi.

(14) J. J. HOEBANX, *L'abbaye*, pp. 48-51 ; B. DELANNE, *Origines*, pp. 161-163.

(15) *Virtutum sanctae Gertrudis continuatio* (ed. B. Krusch, M. G. H., S. R. M., t. II, p. 474) ; ce texte peut être daté du VIII<sup>e</sup> s.

(16) Ibid. p. 474 : « *dum sorores hora canonica in ecclesia beatae Mariae virginis reddebant officium* ».

(17) J. J. HOEBANX, *L'abbaye*, p. 65, n. 7 et 8.

(18) « *in ipso acde sancto (Sainte-Marie) transiit de hoc mundo inter choros angelorum ad caelestia regna* » : *Virt. Contin.*, l. c., 474.

église paroissiale de Nivelles jusqu'en 1231 et resta l'église-mère de la ville jusqu'à la fin de l'Ancien Régime <sup>(19)</sup> ; un texte du début du xv<sup>e</sup> siècle signale le cimetière situé entre les églises Notre-Dame et Saint-Paul <sup>(20)</sup>.



FIG. 4. L'église Notre-Dame au xix<sup>e</sup> siècle (Copyright A C L, Bruxelles.)

Si nous apprenons par ces textes que l'église exista dès le début de la fondation de l'abbaye — peut-être même avant — les sources restent muettes quant à l'aspect et l'histoire de l'édifice. C'est miraculeusement que l'église Notre-Dame subsista jusqu'en mars 1960 : désaffectée au début du xix<sup>e</sup> siècle elle devint habitation particulière mais garda la silhouette de l'église du xviii<sup>e</sup> siècle (fig. 4 et 5). Quant à l'aspect antérieur, les rares sources iconographiques ne nous en fournissent que des renseignements extrêmement fragmentaires : l'abbaye figure sur une vue de Nivelles datant de 1618 et dessinée par Lepoivre (fig. 6) <sup>(21)</sup> ; quoique annoncé dans l'atlas de Jacques de Deventer le plan ne fut jamais publié <sup>(22)</sup>. Les

(19) J. HOEBANX, *o. c.*, p. 65 et B. DELANNE, *o. c.*, p. 195.

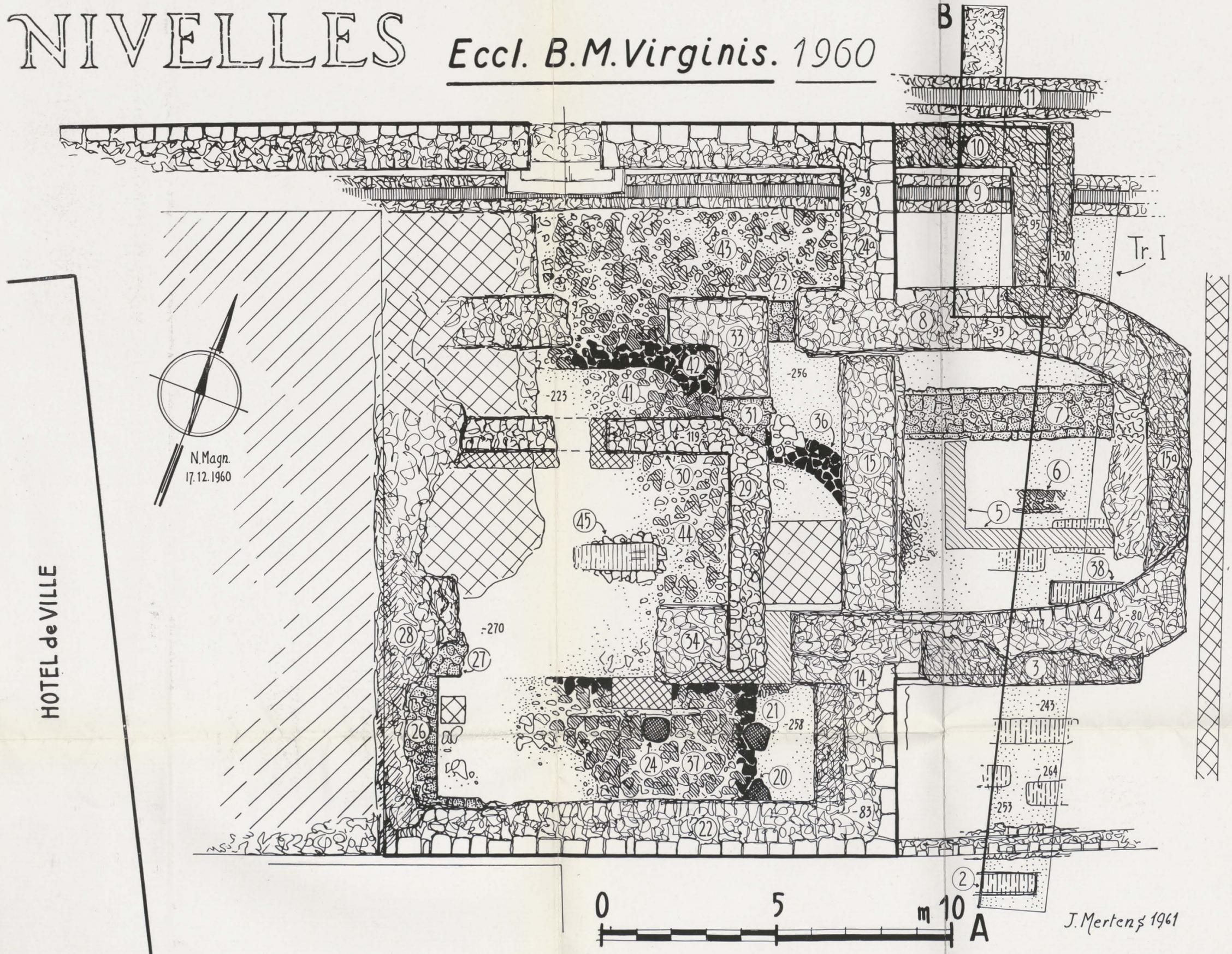
(20) « *in cimeterio rethro ecclesia beate Marie versus sanctum Paulum* » : 1413, 26 février : *Cart. I*, fo 550 r<sup>o</sup> (Arch. Génér. Royaume, A. E., n<sup>o</sup> 1417) : J. HOEBANX, *o. c.*, p. 313, n. 7.

(21) *Plans des batailles, sièges, combats pendant les règnes de Charles Quint, de Philippe Deux, Albert et Isabelle, exécutés par P. Lepoivre, architecte et ingénieur de Sa Majesté pendant seize cent dix-huit à seize cent dix-neuf*, Bibl. Royale Belgique, Bruxelles, Section Mss. n<sup>o</sup> 19611, pl. 42.

(22) Voir DELANNE, *Origines*, p. 52, n. 193.

# NIVELLES

*Eccl. B.M. Virginis. 1960*



PLAN I. — Plan général des fouilles dans l'église Notre-Dame.

documents du XVIII<sup>e</sup> siècle sont plus nombreux mais se bornent à donner le plan schématique de l'abbaye et de ces trois églises ; la figure 10 donne un plan du complexe abbatial en 1762 <sup>(23)</sup> ; un autre plan, plus schématisé mais un peu plus exact, date de la même époque <sup>(24)</sup> ; aucun de ces plans ne tient compte de la situation exacte ni de l'orientation des différents édifices.



Fig. 5. L'église Notre-Dame vers 1914. (Copyright A C L, Bruxelles)

Devant le silence des sources écrites, seul l'archéologie peut nous renseigner sur l'évolution architecturale du sanctuaire. Malheureusement les transformations effectuées depuis la désaffectation du bâtiment ont profondément bouleversé le sous-sol : s'il subsiste encore quelques fondations anciennes vers le chœur, toute la partie occidentale<sup>e</sup> touchant à l'abbaye fut rendue méconnaissable. Nous constatons en outre qu'en général les fondations plus récentes sont plus profondes de sorte que partout où les murs se sont superposés, les anciens vestiges ont disparu.

Il n'y a pas de traces fort nettes d'un habitat antérieur à l'église Notre-Dame, quoique sa présence soit prouvée par les débris que l'on

(23) *Arch. Génér. Royaume, A. E.*, n° 2101.

(24) Cfr *Ann. Soc. Arch. Nivelles X*, 1911, p. 300.



FIG. 6. Extrait du plan de Nivelles par Lepoivre (1618).

rencontre sous le chœur et dans les fondations les plus anciennes ; trois socles, 20, 21 et 24, constitués par des gros blocs en grès d'un diamètre de 56 à 75 cm, à la face supérieure taillée et se trouvant à — 251, pourraient cependant appartenir à une construction primitive en bois <sup>(25)</sup> ; ces blocs sont placés dans l'argile et forment un angle dont l'orientation correspond et à celle du premier sanctuaire Notre-Dame et à celle du mur antérieur à l'église funéraire mérovingienne sous la collégiale.

(25) Dans certaines constructions en bois les poutres s'appuyaient sur des socles en pierre ; cette technique semble attestée pour l'église Notre-Dame à Maastricht, d'époque mérovingienne : A. VERBEEK, *Spuren der frühen Bischofskirchen in Tongern und Maastricht*, Bonn. Jbb. CLVIII, 1958, pp. 366-369.

*Phase A*

Ces bases furent englobées dans les fondations de l'église Notre-Dame ; celles-ci consistent en une couche de moellons en grès marneux noyés dans une argile boueuse foncée et posée immédiatement sur l'argile vierge à — 238 ; cette aire dallée 37 s'arrête net, à l'est, à hauteur des deux bases 21 et 20 et au nord à hauteur de la nef centrale du sanctuaire ; dans celle-ci l'assise 44 est moins solide mais elle s'enfonce au nord sous la nef latérale 41 ; à l'emplacement du mur 42 son épaisseur est renforcée ; son tracé présente ici une courbe très nette. Plus au nord la même couche continue (43) ; ici aussi les pierres sont noyées dans une boue argileuse noire contenant quelques débris de mortier et des blocs de maçonnerie provenant de constructions démantelées. On a l'impression qu'avant de construire l'oratoire primitif sur ce terrain légèrement en pente et proche de la rivière l'architecte a voulu rehausser le niveau et créer une base plus ou moins solide pour son édifice ; quelques restes de mortier jaune pourraient indiquer qu'au moins le socle de cet oratoire était maçonné. Le chevet de l'église est formé par une abside semi-circulaire dont un fragment de fondation subsiste (36) large de 82 cm et construit de la même façon que 42. L'ensemble de ces fragments ne permet évidemment pas de reconstituer un plan complet du premier oratoire de l'abbaye : nous n'en connaissons ni la façade sud ni ouest. Un essai de reconstitution hypothétique donnerait une église à trois nefs large d'environ 14 m, et dont le chœur est formé d'une abside d'un diamètre de 5,50 m, les nefs latérales se terminant à l'est par deux petites absides engagées dans la maçonnerie (26) ; la nef centrale a une largeur de 6 m (27). Les murs assez minces supposent une superstructure en torchis à charpente de bois. L'édifice est parfaitement orienté, la déclinaison de l'axe par rapport au nord magnétique étant de 6°.

*Phase B*

Cet édifice subit plusieurs transformations ; une première eut lieu lorsque la nef centrale fut remplacée par une construction en maçonnerie

(26) Voir, en plus grand, l'église Saint-Martin à Autun (fin VI<sup>e</sup> siècle : J. HUBERT, *Architecture religieuse du haut Moyen Age en France*, 1952, n° 71) ou le dôme de Parenzo (Istrie) : P. VERZONE, *l'Architettura religiosa dell' alto medio evo nell' Italia settentrionale*, Milan, 1942, p. 51). Pour les absides engagées, voir notamment la notice de P. GLAZEMA, *Ausgrabungen in der durch den Krieg zerstörte mittelalterliche Kirche von Oosterbeek*, Amersfoort, s.d., et Id., dans *Bull. Ned. Oudh. Bond* VI, 2, 1949, pp. 33-34. Les bas-côtés étroits se retrouvent dans l'oratoire de l'abbaye de Saint-Maur-de-Glanfeuil (milieu VI<sup>e</sup> siècle) : J. HUBERT, *o. c.*, n° 137.

(27) Comparée à certaines églises mérovingiennes plus ou moins contemporaines, la longueur peut être évaluée à 28 m, les rapports longueur-largeur étant généralement 1:2 (Maastricht, Notre-Dame : 16,5 × 32, Worms, Dôme : 23 × 47, Mayence, Saint-Alban : 16 × 32) · A. VERBEEK, dans *Bonn. Jahrb.* 158, 1958, pp. 359, 363 et 364. Les cloîtres romans de Nivelles auraient ainsi été construits contre l'église existante et la façade occidentale serait resté un repère fixe dans l'histoire de l'édifice (voir fig. 7 et 8).

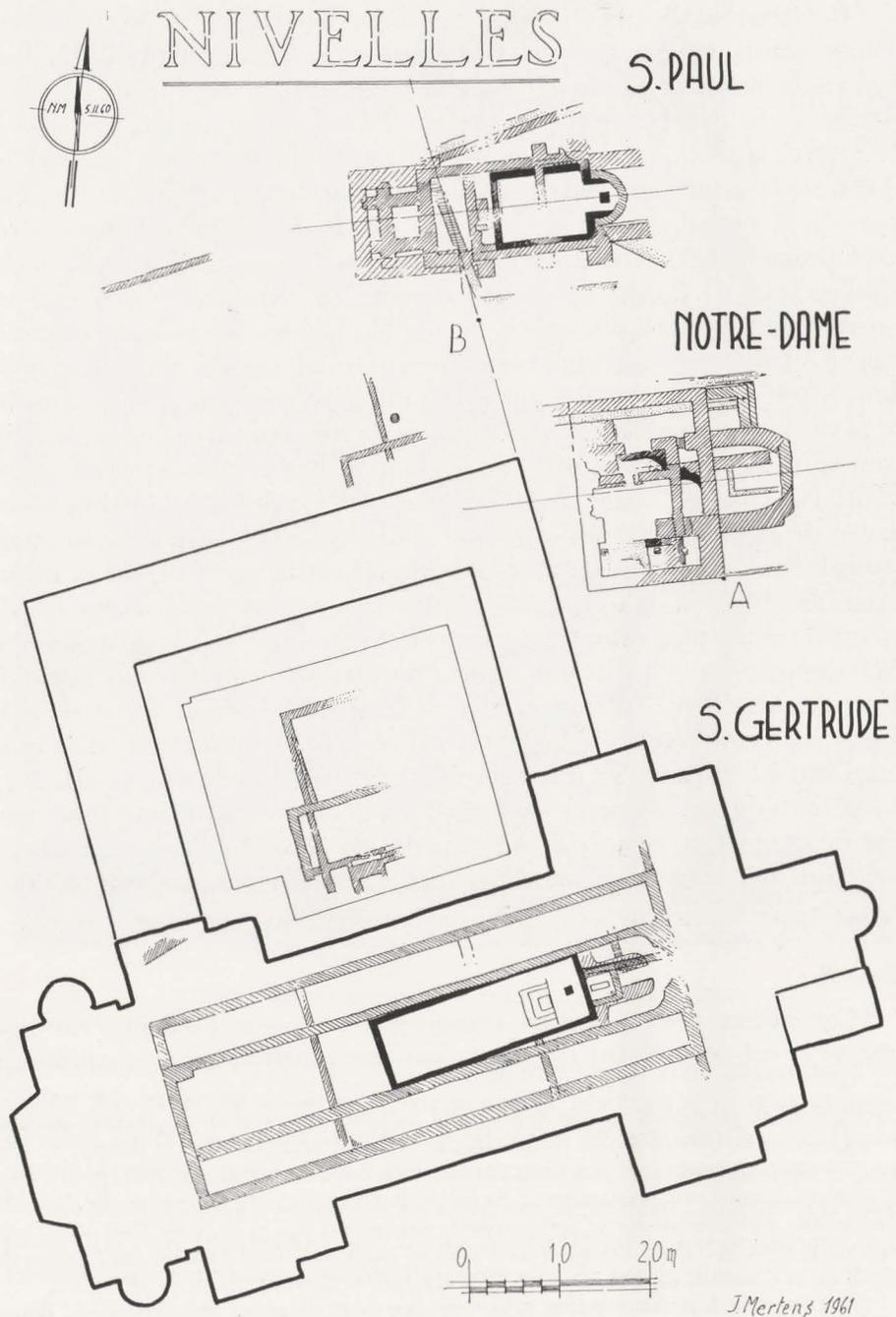


FIG. 7. Plan général des fouilles effectuées dans l'abbaye de Nivelles.

plus solide — murs **30** et **29** <sup>(28)</sup>, dont les fondations ont une largeur de 95 et 109 cm ; dans la maçonnerie à mortier jaune sont réutilisés des fragments de tuiles du type romain. L'ancien chœur fut conservé <sup>(29)</sup>.

#### *Phase C*

Une seconde transformation plus radicale fut effectuée probablement dans le courant du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle ; les traces en sont extrêmement fragmentaires : l'ancienne abside fut remplacée par un chœur plus grand dont subsiste le mur septentrional **7**, large d'un mètre, fait de moellons noyés dans un mortier jaune et posé sur une assise de dalles en grès (plan III, coupe A-B) ; il repose à — 258 dans une couche de débris à terre noirâtre comprenant quelques tessons d'une céramique vernissée que l'on peut dater du XIII<sup>e</sup> siècle. Le mur méridional a dû se trouver à l'emplacement de l'abside plus récente ; le chevet a disparu. Un petit bout de mur, **23**, large de 98 cm et présentant la même technique de construction, pourrait appartenir à la façade nord de l'édifice <sup>(30)</sup>. Dans l'angle sud-ouest un fragment de mur **26-27** englobé dans les fondations plus récentes mais présentant les mêmes caractères peut également faire partie de cet édifice ; la fondation s'appuie sur l'argile à — 233 ; il est impossible de déterminer si ce mur constituait la façade occidentale ou s'il n'est qu'un simple mur de chaînage reliant en fondation le mur sud du bas-côté à celui de la nef centrale. Cette dernière hypothèse semble plus probable étant donné que de tout temps (voir plan de l'abbaye fig. 10 et fig. 8), l'église Notre-Dame s'appuyait contre les bâtiments abbatiaux <sup>(31)</sup>.

Nous aurions ainsi une église longue de près de 27,5 m et large de 15,50 m, subdivisée d'une façon asymétrique en trois nefs et pourvue d'un chœur assez spacieux, large d'environ 7 m. Le plan des chœurs plus ancien et plus récent pourrait faire supposer que celui-ci aussi se terminait pas une abside semi-circulaire. La restitution de cet oratoire reste cependant fort conjecturale.

#### *Phase D*

Abordant la dernière reconstruction, nous nous trouvons sur un terrain plus solide. L'ancienne église est agrandie, l'axe étant déplacé d'environ

(28) Le parement est de ce mur a été complètement enlevé au cours des transformations ultérieures.

(29) Dans la tranchée I nous avons rencontré un reste de fondation, **6**, appartenant à cette seconde phase, mais ne faisant cependant pas partie de l'église ; le mur, construit en moellons dans un mortier jaune, est orienté est-ouest (coupe A-B, plan III).

(30) La maçonnerie **31**, s'appuyant sur **30/29** et recouvert par après par **33**, n'est probablement qu'un raccord purement constructif entre cet édifice et la nef plus ancienne.

(31) Un mur en moellons, encore debout en 1950 et limitant l'entrée est du cloître, pourrait être cette ancienne façade occidentale ; il était orienté comme le reste de l'église (fig. 8, angle supérieur droit).



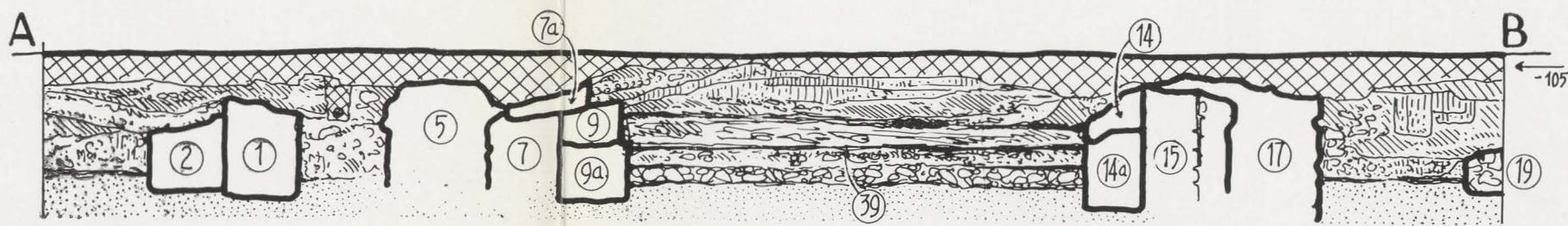
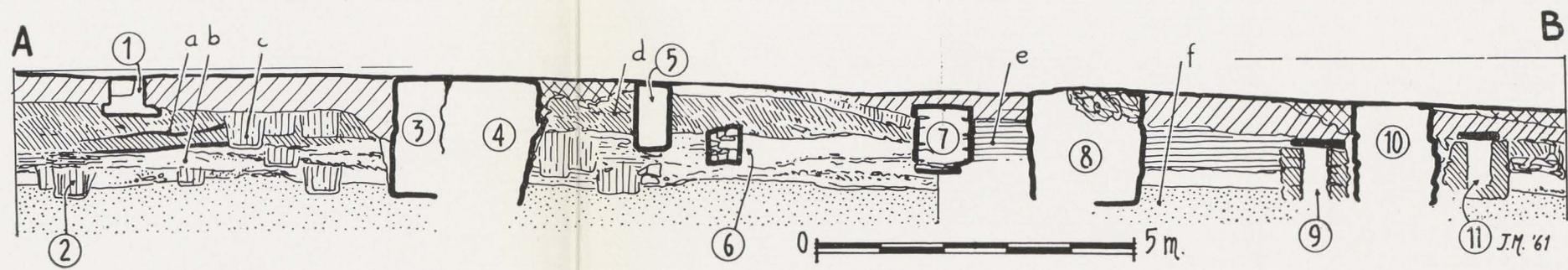
FIG. 8. L'aile nord du cloître avec l'église Notre-Dame y attenante. État vers 1941.

2 m. vers le nord <sup>(32)</sup>. Les murs très solides de cet édifice — 22, 14, 24a et 33 — larges d'environ 1,50 m et construits en briques et moellons sont pourvus d'un parement extérieur en pierre de taille. Le bâtiment a maintenant une largeur totale de 20,50 m ; il est subdivisé en trois nefs ayant, d'axe en axe, 9 m (nef centrale) et 5 m (collatéraux) de large. il est impossible d'en préciser la longueur mais l'on peut admettre qu'elle soit restée la même que celle de l'église précédente. Sur la nef se greffe un chœur terminé par un chevet dont la fondation est plus ou moins semi-circulaire — murs 4 et 8 — mais qui en élévation pourrait bien être à pans coupés. Une sacristie 10 fut encastrée par après dans l'angle formé par le chœur et le collatéral nord <sup>(33)</sup>.

Cet édifice est antérieur à 1762 car il figure sous cet aspect sur un plan daté de cette année (fig. 10), ainsi que sur d'autres plans de l'abbaye du

(32) Ce glissement vers le nord a nécessité le déplacement de l'égout 9 longeant l'église du Moyen-Age ; un nouvel égout II fut construit le long de la façade septentrionale ; ces deux égouts sont construits en moellons et recouverts de dalles en grès (coupe A-B, plan III).

(33) Sacristie *au-dessus de laquelle couche le sacristain*, comme l'indique un plan de 1762 (fig. 10) : B. DELANNE, *o. c.*, annexe 23.



PLAN III. — Coupes nord-sud au travers des églises Notre-Dame (*tranchée 1*), et Saint-Paul (*tranchée 1*).  
 a: restes de four à cloche; b: couche boueuse avec débris; c: tombes; d: démolitions; e: terre noire; f: sol vierge.

xviii<sup>e</sup> siècle <sup>(34)</sup> ; la taille des pierres du parement pourrait même faire remonter cette construction jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle.

L'église subit le contre-coup des remous accompagnant la fin de l'ancien Régime. C'est peut-être de cette époque que date le raccourcissement de la nef (mur 28) ramenée de 28 à 15 m et les changements apportés au chœur : murs 3 et 15a.

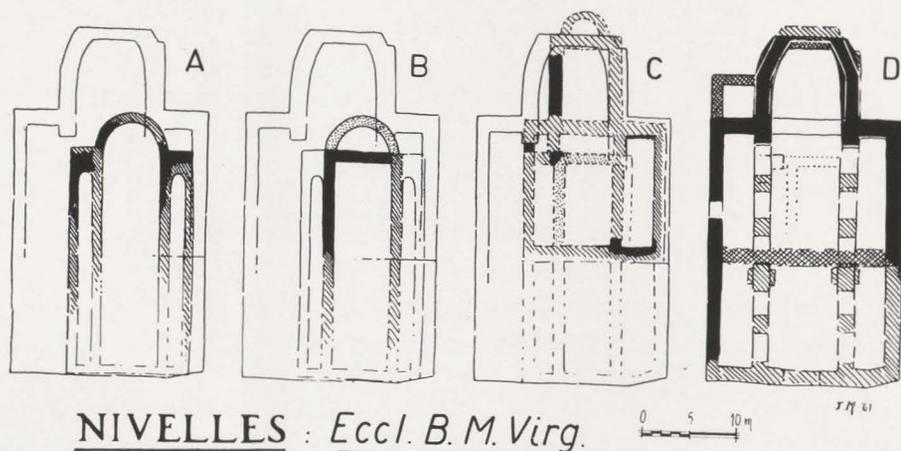


FIG. 9. Stades successifs de l'église Notre-Dame.  
A : VII<sup>e</sup> s. ; B : ? ; C : XIII-XIV<sup>e</sup> s. ; D : XVI<sup>e</sup> s. (?)

Autour de l'église s'étendait le cimetière de la paroisse <sup>(35)</sup> : plusieurs tombes furent recoupées par la tranchée I ; aucune de celles-ci ne remonte aux premières époques de l'abbaye ; les défunts sont enterrés dans un cercueil formé d'épaisses planches en chêne telles par exemple les tombes 2 et 38. Dans l'axe du chevet fut aménagé un grand caveau funéraire 5 s'appuyant sur le chœur 7 ; ce caveau était vide (plan III, coupe A-B). La tombe la plus ancienne 45, datant probablement du moyen âge, se trouve dans l'axe de l'église romane : c'est une fosse creusée dans l'argile et entourée d'un petit muret en moellons. Au sud du chœur nous avons recoupés les restes d'un four à cloche (plan III, coupe A-B, n° a).

Résumant l'histoire architecturale de l'église Notre-Dame, nous constatons que quatre sanctuaires se sont succédés au même endroit : une église mérovingienne assez importante puis trois oratoires successifs qui, eux, ont dû se développer dans l'ombre de la collégiale Sainte-Gertrude devenue le vrai centre religieux de l'abbaye.

(34) Publiés par B. DELANNE, *Origines*, annexes 23 et 24. La subdivision de la nef ne correspond cependant pas avec le plan de 1762, indiquant une nef méridionale plus large et un collatéral nord abritant l'autel de Notre-Dame du Rosaire.

(35) Voir ci-dessus p. 94, n. 20 et plan de 1762, n° 68 (fig. 10).

## L'ÉGLISE SAINT-PAUL (plan II).

Cette église est citée maintes fois dans les textes et son existence remonte aux origines de l'abbaye ; quoique ne faisant pas l'objet d'un pèlerinage aussi assidu que l'église Sainte-Gertrude elle est, elle aussi, un centre d'attraction grâce au lit de la sainte qui y est exposé <sup>(36)</sup>. Elle sera plus tard l'oratoire de l'abbaye aux hommes où se réunit sur invitation du coute de Saint-Paul, « l'Etat de Saint-Paul » <sup>(37)</sup>, le chapitre des chanoines, « les seigneurs » <sup>(38)</sup>, et où sont traités les affaires qui lui sont propres <sup>(39)</sup>.

Les sources nous fournissent fort peu de renseignements au sujet de constructions ou restaurations du bâtiment ; nous apprenons qu'au XIII<sup>e</sup> siècle le coute de Saint-Paul était responsable de l'entretien du sanctuaire <sup>(40)</sup>.

Le texte capital pour l'histoire de cette église est un diplôme d'Otton III donné à Aix-la-Chapelle le 8 avril 992 et relatant la dotation de l'église accompagnant la reconstruction et la consécration de l'édifice <sup>(41)</sup> ; la consécration suppose une restauration importante, une véritable reconstruction. L'an 992 reste la seule date fixe dans l'histoire de l'église Saint-Paul. Nous connaissons également la fin de l'édifice : celui-ci fut démoli sous l'occupation française vers le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

*Phase A*

Nous avons décrit plus haut page 92 les vestiges n'appartenant pas à l'église mérovingienne quoique ne lui étant de ce fait pas antérieurs. La première construction à l'emplacement de Saint-Paul est une chapelle plutôt petite comprenant une nef et un chœur ; la nef rectangulaire mesure (mesures internes) : 9,40 × 6,90 m ; les murs qui la délimitent ont une épaisseur de 57 à 96 cm ; les fondations sont partout placées dans l'argile vierge : la façade occidentale (mur 21) large de 57 cm, s'appuie sur l'argile à — 302 et est faite de grès marneux relié à l'argile. Le mur nord 9a, large de 76 cm, présente les mêmes caractères ; à partir de — 280 les moellons sont reliés par un mortier jaune verdâtre à brun assez dur ; ici aussi le mur fut recouvert à partir de — 220 d'une maçonnerie plus récente ; le même cas se présente au sud où le mur primitif 14a, large de 56 cm, est

(36) *Virtutes*, ed. B. Krusch, M. G. H., S. R. M. II, pp. 466-467.

(37) J. HOEBANK, *Abbaye de Nivelles*, p. 301, 351 et 427.

(38) Cfr. la transaction conclue entre les chanoines et les chanoinesses le 14 novembre 1608 : *AGR, A. E.* n° 1588 ; cfr. *ibid.*, n° 1663.

(39) J. HOEBANK, *o. c.*, p. 340.

(40) *IBID.*, pp. 345-346.

(41) « ...ad ecclesiam sancti Pauli apostoli que eius ob honorem in sancto loco Nyvelia vocato noviter constructa et consecrata est » : M G H, *Dipl. Reg.*, II, p. 501. Cfr. J. HOEBANK, *o. c.*, pp. 137-138 et B. DELANNE, *Origines*, pp. 198-199.

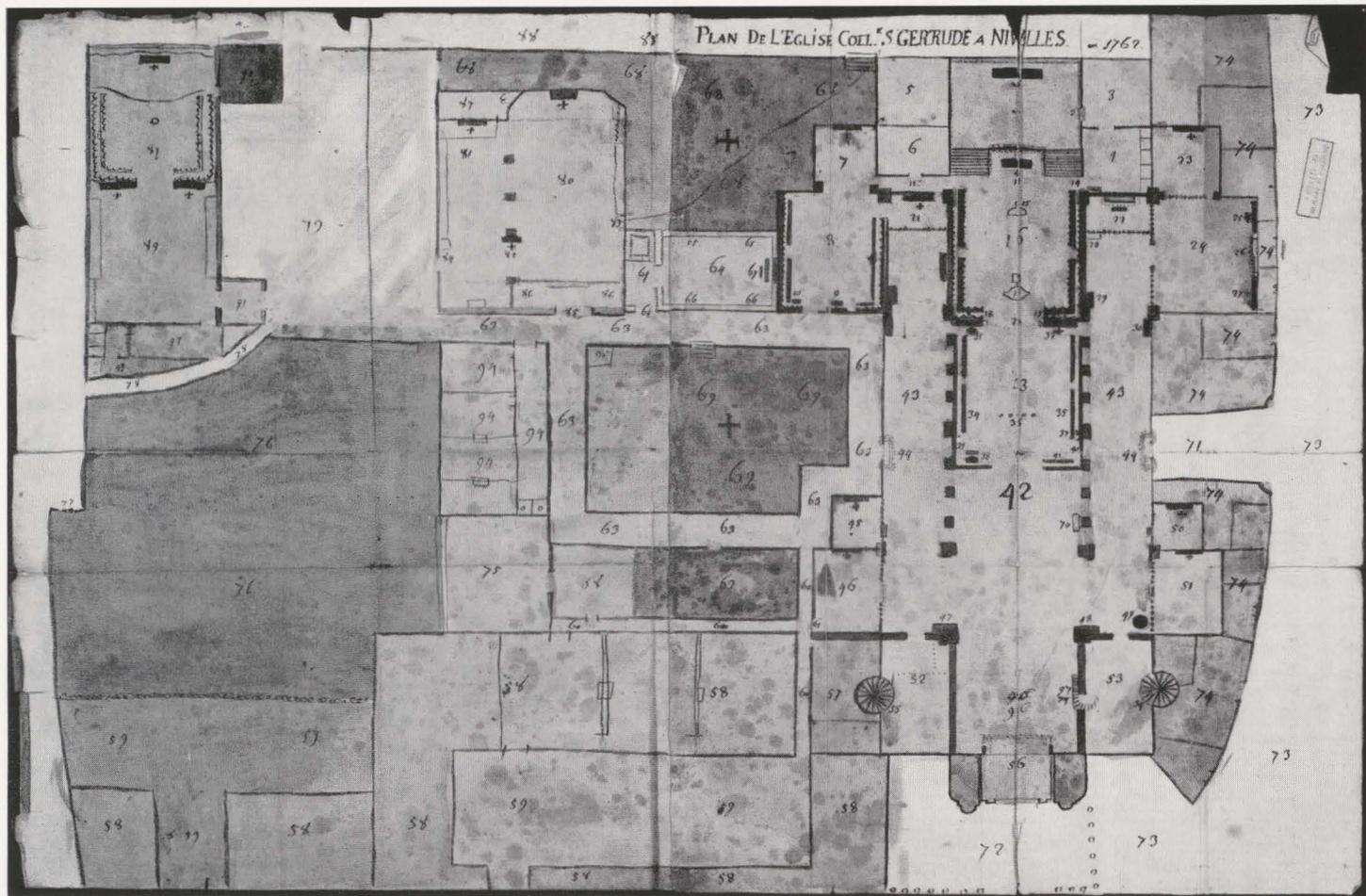


FIG. 10. Plan de l'abbaye vers 1762. N° 42: collégiale Sainte-Gertrude; 80: Notre-Dame; 83: Saint-Paul.

recouvert complètement par 14 ; sa face nord est recouverte d'un enduit blanc jusqu'à — 256, niveau du second pavement de la chapelle ; le mur oriental 38-23, large de 66 à 70 cm, est recouvert sur la face ouest d'un enduit blanc jusqu'au niveau de — 261 ; il est relié avec 9a et 14a ainsi qu'avec le mur du chœur ; se dernier forme un petit réduit de 3,50 m (est-ouest) sur 3,11 m (nord-sud) ; les murs, détruits jusqu'au niveau du pavement (— 271), ont une épaisseur de 59 cm (nord) et 60 cm (sud).

Le niveau de cette première chapelle a subi plusieurs changements : celui de la nef fut rehaussé au moins deux fois : l'assise inférieure étendue sur une aire d'argile nivelée au préalable (plan III, coupe A-B) est faite de moellons en grès marneux mélangés à des débris de démolition, fragments de tuiles romaines, mortier pâle et rosâtre, charbon de bois et terre noire (voire l'assise 37-44 sous l'église Notre-Dame) ; la surface est à — 276. Cette aire primitive fut recouverte peu de temps après d'une couche d'argile mélangée à du gravier, épaisse de 26 cm et servant d'assise à un second pavement 37 épais de 11 cm et fait de moellons noyés dans un mortier dur de couleur orange et dont le dessus est peint en rouge ; son niveau est à — 239. Dans le chœur ce second stade a été complètement bouleversé par des remaniements postérieurs. Le pavement primitif au contraire y est fort bien conservé ; le niveau est à — 271, la surface recouverte d'un enduit rouge vif ; partout cette aire de mortier se place contre le mur du chœur. Au centre de celui-ci est encore conservée la base du massif de l'autel 34, bloc rectangulaire de 111 × 89 cm <sup>(42)</sup>, fait de moellons de tuf et de grès noyés dans un mortier jaunâtre ; il se trouve à 110 cm du fond du chœur et laisse un passage latéral d'un mètre ; les parois, encore conservées sur une hauteur de 30 cm sont recouvertes d'un enduit blanc partiellement calciné <sup>(43)</sup>. De nombreux fragments de fresques rencontrés dans le remblai du chœur et provenant de sa démolition portent des traces de peintures dont les couleurs dominantes sont le rouge, le rouge-grenat, le jaune foncé et le noir. Ces fragments sont trop réduits pour permettre de reconnaître le sujet représenté ; la technique d'exécution est celle de la détrempe sur enduit au mortier à chaux, technique *a secco* avec application d'une seule couche picturale <sup>(44)</sup>.

### Phase B

Cet oratoire primitif était donc un édifice de format plutôt réduit ; il se développera cependant au cours des siècles.

(42) Cfr. le bloc d'autel de l'église funéraire de l'abbaye qui mesure 107 × 98 cm.

(43) Ces autels primitifs étaient probablement habillés d'une boiserie ; nous avons constaté les mêmes traces d'incendie sur les autels de l'église carolingienne, situés sous la collégiale Sainte-Gertrude.

(44) Les matières employées sont l'ocre rouge (pour le rouge), l'ocre rouge + noir animal (rouge foncé), l'ocre jaune et le noir animal. Je remercie MM. R. Sneyers et P. Donis d'avoir bien voulu procéder à l'examen des échantillons de ces peintures.

Un premier agrandissement consiste à remplacer le petit chœur à chevet plat par une abside plus spacieuse 41, large de 4,25 m, construite en moellons noyés dans un mortier jaune fort sableux ; la largeur des murs est d'environ 80 cm ; seul le parement extérieur est rejointoyé, le parement intérieur n'étant pas soigné comme pour indiquer que c'était une fondation et que le niveau a été surélevé.

Nous constatons en fait, dans le chœur, un remblai uniforme fait de débris de maçonnerie et de fresques, étendu sur une épaisseur de près de 30 cm ; ceci correspond plus ou moins au niveau rehaussé de la nef (— 239), qui pourrait bien appartenir à cette phase de construction.

Plusieurs traces de pavements en mortier subsistent au niveau de — 216 et s'appuient contre le mur 14a ; le niveau de l'église fut donc également surélevé à plusieurs reprises pendant la phase B.

### *Phase C*

La troisième phase du développement architectural de l'édifice consiste en une reconstruction complète de la nef tout en conservant le chœur ; les fondations sont maintenant plus solides ; les murs nord 7 et sud 15 furent collés contre les fondations existantes mais la façade occidentale 16 fut avancée vers l'ouest de sorte que la nef mesure maintenant (mesures internes) 11,70 × 8,50 m. Les murs sont en grès marneux relié par un mortier verdâtre de bonne qualité ; leur largeur est de 76 (mur 7), 78 (mur 15) <sup>(45)</sup> et de 80 cm (mur 16). Les faces intérieures de 7 et 15 sont recouvertes d'un enduit blanc jusqu'au niveau de — 164 ce qui donne probablement le niveau de cette nouvelle église.

L'importance de ces travaux nous autorise à admettre que cette reconstruction peut être identifiée comme étant celle mentionnée dans le diplôme de 992 (voir p. 102).

### *Phase D 1.*

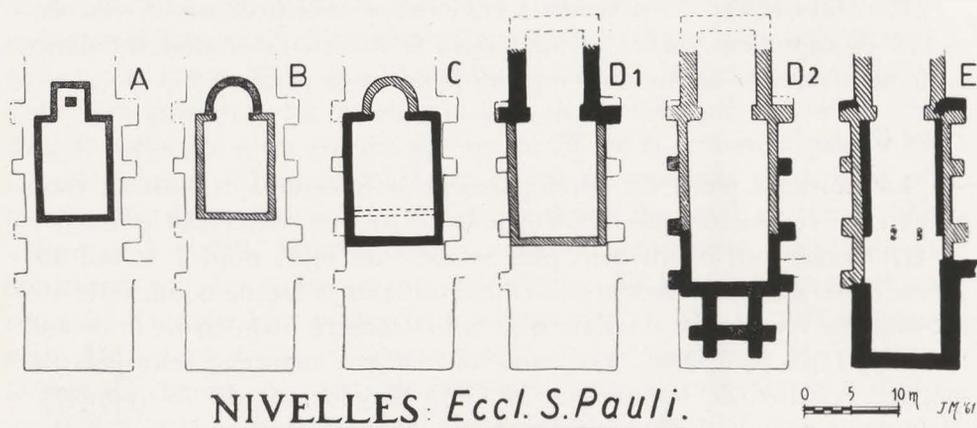
L'on constate bientôt que le petit chœur semi-circulaire ne correspond plus aux nécessités du culte et au volume de la nef, et on décide de l'agrandir : sur la nef se greffe alors un chœur plus spacieux, large de 6,15 m mais dont la longueur reste une inconnue, le chevet étant complètement détruit par les travaux de voirie des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Son aspect extérieur se retrouve sur le dessin de 1618 qui montre un chœur allongé à chevet plat (fig. 6). Les murs en sont larges et solides, quoique la fondation fut construite fort négligemment : murs 40 et 22 : largeur 150 cm avec un ressaut de fondation vers l'intérieur, large de 29 cm, à — 132 <sup>(46)</sup> ; les

(45) Le mur 15 a été renforcé, peu après sa construction, par un parement, large de 25 cm, posé contre sa face sud.

(46) Le niveau du chœur se trouve donc à 32 cm au-dessus de celui de la nef (— 164), qui reste en service.

deux murs du chœur sont reliés par un mur de chaînage 24, large de 85 cm, et couvrant les maçonneries plus anciennes.

Il est difficile de dater ces changements : les murs sont construits en grès marneux dans un mortier jaune de mauvaise qualité et dans la maçonnerie sont utilisés des fragments de briques et des pierres schisteuses (cfr la tour) ; la date semble donc assez récente et pourrait être un peu antérieure à la construction de la tour (xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles ?). Vers le sud un mur 26 relié à 22 semble indiquer qu'il y avait ici une petite annexe (sacristie ou liaison avec les autres bâtiments de l'abbaye).



NIVELLES: *Eccl. S. Pauli.*

FIG. 11. Stades successifs de l'église Saint-Paul.

A : 2<sup>e</sup> moitié du VII<sup>e</sup> s. ; B : avant 992 ; C : env. 992 ; D1 et D2 : XIV-XV<sup>e</sup> s. (?) ; E : postérieur à 1618.

#### Phase D 2.

Il n'y eut probablement pas beaucoup d'intervalle entre la construction du chœur phase D 1 et l'agrandissement de la nef et la construction de la tour. La nef est prolongée de 3,60 m (devient donc 15,30 m), tout en gardant la même largeur. La tour carrée 18 mesure 3,50 × 2,89 m et est munie aux angles nord-ouest et sud-ouest de contreforts larges de 1,45 m ; les fondations très solides faites en moellons schisteux et calcaires et reliés par un mortier jaunâtre ont une épaisseur de 1,40 à 1,65 m. Les murs de la nef 8-31 n'ont que 102 et 118 cm ; ils sont construits contre l'ancienne façade 16. Les anciens murs 7 et 15 sont conservés mais soutenus maintenant par deux séries de trois contreforts (4, 5 et 17) piliers massifs de 1,50 × 1,35 m (5), 1,90 × 1,80 m (4) et 1,70 × 1,70 m (17). La construction du contrefort 17 et de son pendant nord nécessita une réfection partielle — mur 28 — de cette partie du chœur (mur 22).

C'est sous cet aspect que l'église figure sur le plan dessiné par l'ingénieur Lepoivre en 1618 (fig. 6) ; elle est donc antérieure à cette date.

*Phase E.*

Entre 1618 et 1800, date de sa démolition, l'église subit une nouvelle transformation radicale : à l'est le chœur existant est conservé mais dans la façade occidentale l'ancienne tour est rasée et entourée — partiellement recouverte même — par des murs particulièrement solides, larges de 176 (35) et 185 cm (33), faits de moellons calcaires noyés dans un mortier blanc très dur. Dans l'ancienne nef romane les murs latéraux sont renforcés vers l'intérieur par les murs 3, 9 et 14, ces deux derniers s'appuyant sur les fondations méroviangiennes 9a et 14a. Même maçonnerie solide à mortier blanc très dur.

La nef unique a maintenant une longueur de 23,50 m et une largeur de 7,40 m.

Il nous reste encore à mentionner quelques murs dont la fonction reste incertaine : les maçonneries 1 et 2 au nord de l'église, ayant une orientation différente n'appartiennent certainement pas à la chapelle mais pourraient être les murs de clôture de l'abbaye. Le mur 1 est certainement antérieur aux remaniements des xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle, étant recouvert par ces deux maçonneries ; la maçonnerie de 1 présente un mortier caractéristique de couleur rose-orange (largeur 91 cm), la maçonnerie 2 est un reste d'un mur en mortier jaune posé sur l'argile à — 310 ; il est antérieur à 1. Au sud de l'église nous retrouvons avec 6 les traces d'une maçonnerie identique complètement démolie, ainsi que les restes d'une fondation 19 parallèle à l'oratoire et composée de moellons placés dans l'argile.

De l'angle sud-ouest du chœur part en oblique le mur 32 fort bien construit, postérieur au chœur et délimitant probablement l'aire entre les églises Saint-Paul et Notre-Dame.

À l'intérieur du chœur subsistent quelques assises d'une fondation 28 de date assez tardive, s'appuyant sur 22 et 40 et dont le mortier ressemble à celui du contrefort 17.

Le mur 7a faisant retour à hauteur du contrefort 5 couvre toute la maçonnerie sous-jacente ; il est donc de date récente quoiqu'il soit difficile de l'englober dans un plan plus précis. C'est le cas également pour les restes de la fondation 20, large de 78, posée sur le pavement pré-roman et la façade occidentale 21 de l'église mérovingienne ; le remblai sous la fondation contenait des petits carreaux du moyen âge. Une fondation 13 (tranchée II) a recouvert partiellement la façade de l'église romane ; large de 80 cm, elle est construite au moyen de moellons dans un mortier jaune mélangés parfois à des fragments d'ardoise ou de carreaux du moyen âge ; cette fondation trouve probablement sa place dans l'église agrandie 8-18 constituant la phase E.

Nous devons enfin attirer l'attention sur le fait important que l'église Saint-Paul ne contenait aucune sépulture, exception faite d'une tombe

située dans l'axe du dernier chœur 40-22 ; elle semble postérieure au XIV<sup>e</sup> siècle.

Dans les pages qui précèdent nous avons essayé d'illustrer dans ses grandes lignes l'histoire de deux oratoires faisant partie du complexe abbatial de Nivelles ; il est cependant impossible de les placer dans leur cadre historique sans parler d'un troisième sanctuaire qui, grâce au tombeau de sainte Gertrude est devenu le centre même de la communauté : la collégiale Sainte-Gertrude.

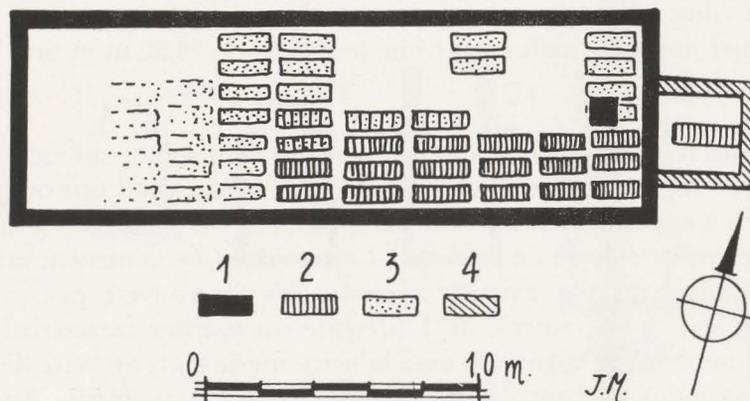


FIG. 12. L'ancienne église funéraire sous la collégiale Sainte-Gertrude.  
1: maçonneries ; 2: tombes de la première série ; 3: tombes de la seconde série ; 4: mausolée de sainte Gertrude.

L'histoire nous apprend que primitivement cet oratoire était dédié à saint Pierre <sup>(47)</sup> et que sainte Itte et sainte Gertrude y furent inhumées. L'examen archéologique (voir ci-dessus p. 93) a révélé une continuité ininterrompue depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à la construction de la grandiose basilique romane de 1046 ; il a prouvé d'autre part que l'église Saint-Pierre était une église funéraire destinée à recevoir les dépouilles des membres de la communauté. La première chapelle était une simple construction rectangulaire de 23,15 m × 6,80 m <sup>(48)</sup>, orientée approximativement <sup>(49)</sup> ; les murs, larges de 58 à 61 cm, présentent la

(47) J. HOEBANX, *L'abbaye*, pp. 55 et 64, n. 1 ; B. DELANNE, *Origines*, p. 196.

(48) Mesures prises à l'intérieur des murs, non compris le mausolée de sainte Gertrude ; les divergences que l'on constate dans les mesures fournies par Kubach, Lemaire et Mottart proviennent du fait que ces dernières sont basées sur l'interprétation d'un croquis de fouilles tout à fait rudimentaire : E. KUBACH : *Die vorromanische und romanische Baukunst in Mitteleuropa*, Zts. für Kunstgesch. XVIII, 1955, p. 163, n. 5 ; R. LEMAIRE, *De romaanse Bouwkunst in de Nederlanden*, 1952, p. 43, fig. 8 ; A. MOTTART, *La collégiale de Sainte-Gertrude à Nivelles*, p. 14 et Id., *Die Stiftskirche St. Gertrud in Nivelles*, (1959), p. 11 et fig. p. 9.

(49) L'axe dévie plus vers le nord (nord magnétique) que celui des églises Saint-Paul <sup>(50)</sup> ou Notre-Dame <sup>(60)</sup> ; la déclinaison est ici de 11°.

même technique de construction que ceux des oratoires mérovingiens sous Saint-Paul et Notre-Dame ; les parois sont recouvertes d'un enduit blanc ; le pavement est fait d'une couche de mortier peint en rouge ; un autel carré de  $107 \times 98$  cm, recouvert du même enduit blanc, se dresse dans l'axe de l'église à 108 cm du mur est. L'intérêt de cet édifice réside dans le fait que l'intérieur était complètement réservé aux défunts, c'est-à-dire,

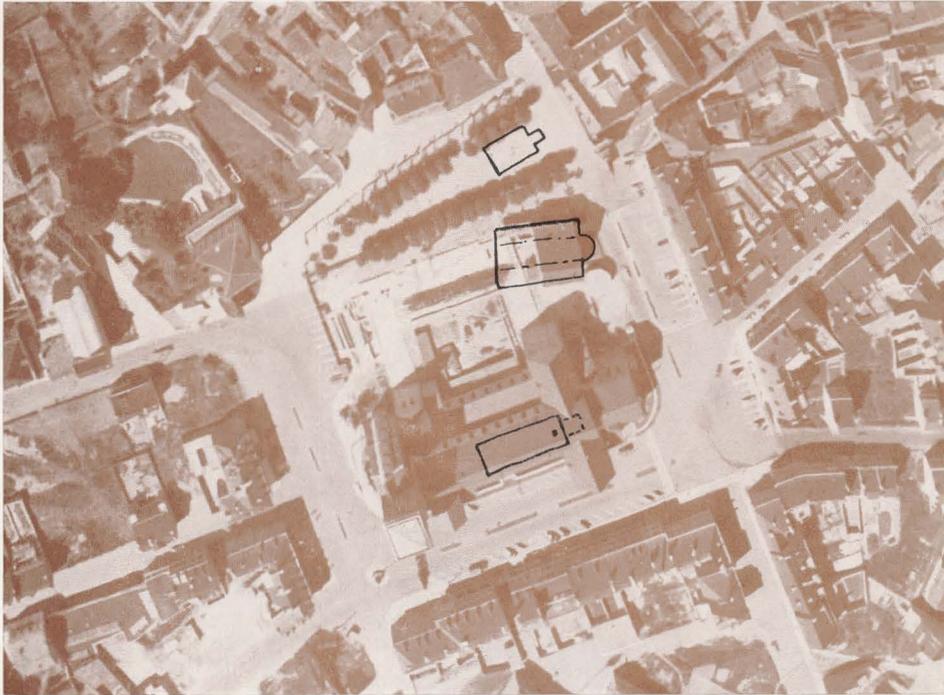


FIG. 13. Vue aérienne de l'abbaye, avec indication des églises mérovingiennes.

(Photo Min. Trav. Publics, autoris. D. N.)

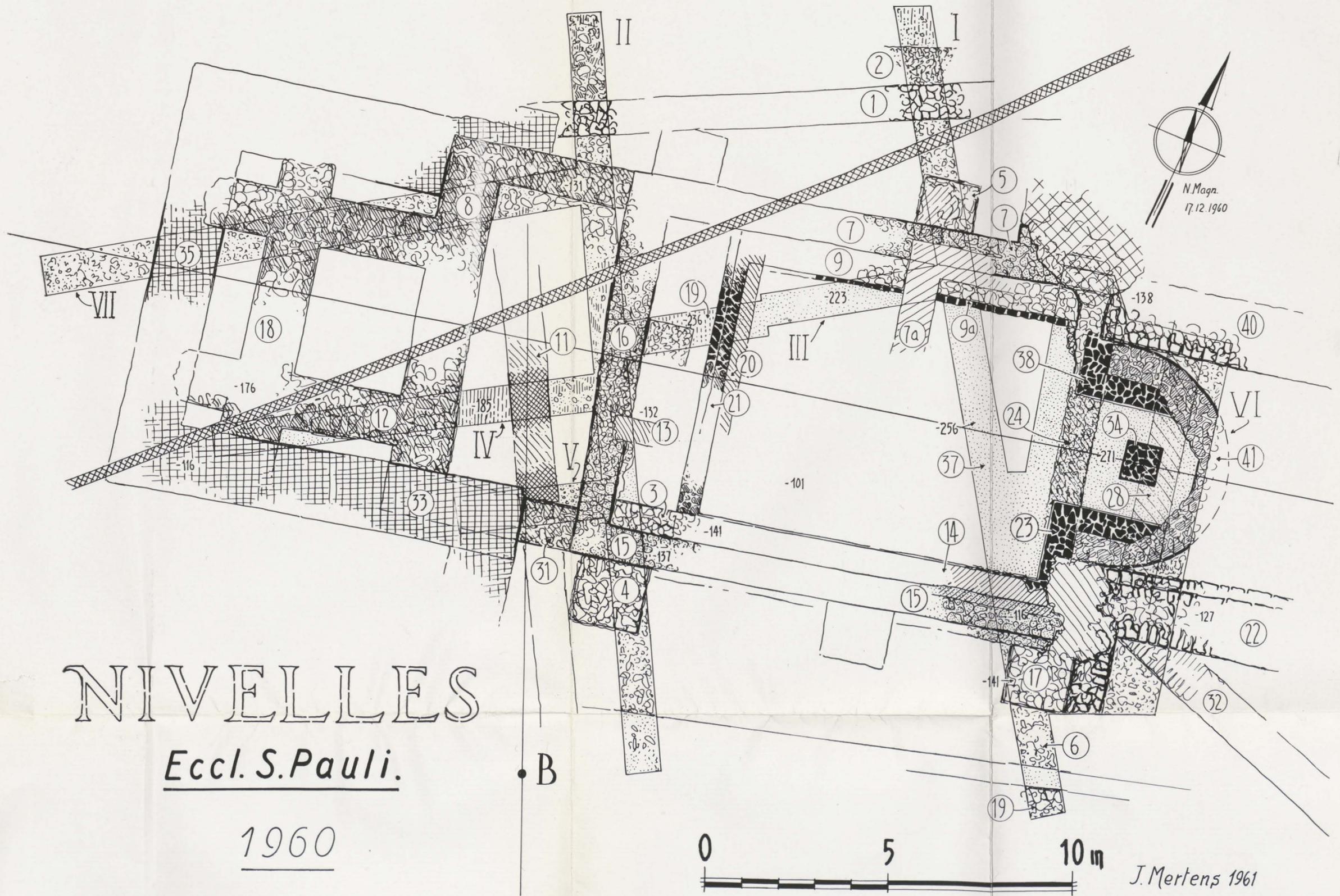
que dès sa construction une série de caveaux funéraires disposés régulièrement était réservée dans le pavement (fig. 12). Ces caveaux sont maçonnés avec les mêmes matériaux que les fondations de l'édifice et reliés à celles-ci ; l'intérieur en est recouvert d'un enduit peint en rouge. Les caveaux contemporains de la construction de l'église s'étendent dans la partie sud et est, là précisément où le niveau primitif du terrain était le plus bas. Une phase secondaire est représentée par une série de caveaux situés dans les secteurs nord et ouest, mais à un niveau plus élevé. Le niveau de cet oratoire présente d'ailleurs une certaine anomalie : par rapport aux églises Saint-Paul et Notre-Dame le niveau dans la partie orientale — celle des caveaux primitifs et de l'autel — est de — 178<sup>(50)</sup> ; dans la partie ouest cependant

(50) Niveau indiqué par le retrait des fondations, l'enduit sur les murs et la construction de l'autel.

du même édifice nous retrouvons l'argile vierge à  $-118$  et le pavement à  $-105$ , c'est-à-dire  $73$  cm au-dessus du pavement dans la zone est de l'oratoire. Nous devons donc admettre une certaine dénivellation à l'intérieur même de l'église funéraire, dénivellation probablement aménagée au moyen de quelques marches ; cette dénivellation s'adapte en quelque



FIG. 14. Ensemble des sanctuaires à l'époque mérovingienne.  
1 : vestiges des sanctuaires ; 2 : murs antérieurs ; 3 : zone des débris d'occupation.

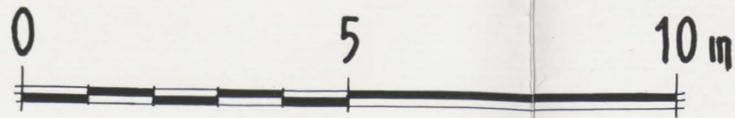


# NIVELLES

Eccl. S. Pauli.

1960

• B



J. Mertens 1961

PLAN II. — Plan général des fouilles dans l'église Saint-Paul.

sorte à la pente naturelle du terrain. Au moment de leur découverte ces caveaux étaient complètement vides ; qu'ils furent cependant occupés est prouvé par le fait qu'en 1941 M. Breuer découvrit dans l'un d'eux une phalange de doigt encore *in situ*, ainsi qu'un fragment d'un petit récipient en verre, seule reste du mobilier funéraire.

Un seul personnage reçut une sépulture en dehors de l'église mais aménagée dans une construction indépendante, adossé comme un chœur à la chapelle funéraire ; aucun doute qu'il s'agit ici de la tombe de sainte Gertrude, tombeau que la tradition a toujours localisé et vénéré au même endroit.

Les recherches rapportées ci-dessus nous ont donc révélé outre l'histoire de deux édifices religieux, un des aspects les plus caractéristiques d'une abbaye mérovingienne, notamment l'existence de plusieurs sanctuaires dans le même complexe abbatial.

Considérant la situation topographique nous constatons que ces sanctuaires sont tous disposés le long du bord oriental du plateau, d'une façon plus ou moins irrégulière ni dans l'axe l'un de l'autre ni sur un même alignement <sup>(51)</sup>. Il semblent construits en tenant compte d'un complexe important préexistant, s'élevant plus à l'ouest et occupant pratiquement toute la partie surélevée du terrain. L'examen topographique semble ainsi confirmer la tradition prétendant que l'abbaye de Nivelles fut aménagée dans la villa de Pépin (voir ci-dessus p. 93).

Ces oratoires d'un volume plutôt réduit <sup>(52)</sup>, illustrent d'une façon saisissante certaines conceptions liturgiques de l'époque où chaque chapelle avait sa fonction propre et où la distance entre les sanctuaires permettait le déploiement de tous les fastes des processions religieuses <sup>(53)</sup> ; l'ensemble était probablement entouré d'une enceinte <sup>(54)</sup>.

Par cette disposition Nivelles rejoint la tradition des plus grandes abbayes mérovingiennes disséminées dans le nord de la Gaule telle Saint-Ricquier (Centula) <sup>(55)</sup>, Jouarre (fondé en 630) <sup>(56)</sup>, Saint-Denis <sup>(57)</sup>, l'abbaye

(51) J. HUBERT, *L'art pré-roman*, Paris, 1938, pp. 39-40.

(52) Cfr. J. HUBERT, dans *Bull. Soc. Antiq. France*, 1958, pp. 91-106 : Disentis, église Notre-Dame : 10 × ± 20 m, Echternach : 7,60 × 15,20 m, Jouarre, église Saint-Paul : 10 × 20 m, Moutier-Grandval, église Saint-Pierre : 9 × 19 m, Romainmotier : 7,50 × 15 m.

(53) J. HUBERT, *L'art pré-roman*, pp. 41-43 avec exemples.

(54) Aucune trace n'en a été retrouvée ; cfr. B. DELANNE, *Origines*, p. 199, n. 190.

(55) Reconstituée en 790-799. Une gravure de l'abbaye, (fig. 15), a été publiée par PETAU, *De Nithardo Caroli Magni nepoti*, Paris, 1613, d'après une miniature illustrant le manuscrit autographe de la chronique de l'abbaye de Saint-Ricquier, composé par Hariulf peu avant 1088 : J. HUBERT, *L'architecture religieuse du haut Moyen Age en France*, Paris, 1952, n<sup>os</sup> 77-78.

(56) J. HUBERT, *o. c.*, n<sup>o</sup> 75.

(57) *IBID.*, n<sup>o</sup> 76, avec bibliographie.



FIG. 15. Gravure de P. Petau montrant la disposition des divers oratoires de l'abbaye de Centula. (Photo Bibl. Roy.)

Saint-Médard à Soissons <sup>(58)</sup> et plus au sud l'abbaye de Manglieu près de Clermont-Ferrand <sup>(59)</sup>.

(58) *IBID.*, n° 83.

(59) J. HUBERT, *L'église et les bâtiments monastiques de l'abbaye de Manglieu au début du VIII<sup>e</sup> s.*, Bull. Soc. Antiq. France, 1958, pp. 91-106.

Il ne nous appartient pas dans le cadre de cette notice d'approfondir les nombreux problèmes relatifs à l'origine de la disposition de ces oratoires, dont la signification liturgique plonge probablement ces racines dans les conceptions primitives du monachisme en occident et en orient <sup>(60)</sup>. Constatons simplement que la richesse architecturale de l'abbaye de Nivelles permet d'intercaler celle-ci dans la chaîne des grandes fondations mérovingiennes, foyers du christianisme et de la civilisation occidentale.

(60) Voir à ce sujet J. HUBERT, *L'art pré-roman*, pp. 41-45.

